

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 août 2023

Ville de Peille**Département des
Alpes-Maritimes****Arrondissement
de Nice****Délibération
n°2023_95****Nombre de conseillers
en exercice : 19****Nombre de présents :
13****Nombre de votants :
17**

L'an deux mille vingt-trois et le sept août à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le premier août deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Cyril PIAZZA, Maire ; M. Serge CASTAN, Mme Béatrice ELLUL, M. Bernard GIRAUD, M. François ALZIARI, Adjoints ; M. Jean-Marc SIMONI, Adjoint Spécial ; Mme Jessica JAMES, Mme Christine MOLINO, M. Adrien ARSENTO, M. Damien SCANDOLA, Mme Nicole OUDINOT, M. Christian CRISCI, Mme Emilie PLAZA MORENO, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire à Mme Christine MOLINO, Conseillère Municipale

M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal, à M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire

Mme Marie COMPAN, Conseillère Municipale à M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire

Mme Michelle NOERO, Conseillère Municipale à M. Cyril PIAZZA, Maire

Absentes excusées : Mme Alicia MENARDO, M. Sébastien GOUBELY, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale.

**Objet de la délibération Appellation « avenue Rainier III » de la route du Mont-Agel, 06440
PEILLE**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal l'historique entre la commune de Peille et la principauté de Monaco :

En effet, les liens entre la commune de Peille et la principauté de Monaco sont très anciens et remontent au Moyen Age.

A la fin du XII siècle, à la demande du comte de Provence, la communauté de Peille a dû céder une partie de son territoire qui allait jusqu'à la mer et plus particulièrement le rocher de Monaco, qui un siècle plus tard sera occupé par la famille Grimaldi.

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.

AR Prefecture

006-210600912-20230807-2023_95-DE
Reçu le 08/08/2023

A l'époque contemporaine, les liens se sont davantage resserrés lorsqu'en 1901, le golf de Monte Carlo a été fondé sur un large domaine foncier situé entre mer et montagne, sur le territoire de la commune de Peille. Apportant à Monaco l'un des plus beaux sites de golf du monde, lui permettant ainsi de se tourner vers le sport.

Les flancs du Mont Agel dominant l'amphithéâtre monégasque ont par ailleurs permis l'installation des antennes de Radio Monte Carlo, sur le site de Fontbonne, devenu aujourd'hui propriété princière.

Après la seconde guerre mondiale, le Prince Rainier III a installé sa résidence d'été et sa ferme animalière dans sa magnifique propriété du Roc Agel, située sur la commune de Peille, nous honorant ainsi d'une présence renouvelée à travers les siècles.

Nulle part ailleurs la présence du Prince Rainier III n'a été aussi décisive que sur la commune de Peille. Cet attachement s'est illustré lors de la venue au village, dans les années soixante, de S.A.S Rainier III accompagné de S.A.S la Princesse Grace et de leurs enfants Caroline et Albert.

En 2019, Le Prince Albert II a renouvelé cette visite, à l'occasion de l'entrée de la commune de Peille au sein de l'association des Sites Historiques Grimaldi de Monaco, réaffirmant ainsi la solidité de nos relations.

De part cette histoire et la force de nos liens, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de dénommer la route du Golf, plus exactement entre l'intersection de Fontbonne et l'entrée de la route militaire du Mont Agel, « avenue Rainier III », à l'occasion du centenaire de la disparition de ce dernier et dans l'objectif de lui rendre hommage.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accepte de dénommer officiellement la route du Golf, sis sur la commune de Peille, « avenue Rainier III » en hommage au prince disparu et organise une inauguration pour cela.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme,
le Maire,
Cyril PIAZZA.

